

BOIS-HEROULT. Récemment nommé officier de la Légion d'honneur, Edouard de Lamaze livre son quotidien entre ses fonctions de maire et d'avocat.

« Comme un curé laïque »

Edouard de Lamaze partage sa vie entre la capitale et la Normandie. A la fois avocat de la cour d'appel de Paris et maire de Bois-Héroult depuis quinze ans, ce père de trois enfants et bientôt grand-père de cinq petits vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur. Avant de recevoir sa distinction des mains de Christine Lagarde, ministre de l'Economie, cet ancien membre du Conseil économique et social parle de ses deux missions.

Comment organisez-vous votre temps entre votre métier à Paris et votre rôle de maire à Bois-Héroult ?

■ **Edouard de Lamaze :** « Je viens à Bois-Héroult une fois la semaine et également tous les week-ends. Bien sûr, je suis très occupé, mais le secret, c'est de ne jamais se laisser déborder. »

En quoi vos deux fonctions sont-elles complémentaires ?

■ « En tant que maire, je me sens souvent comme un curé laïque. Les gens ont besoin que vous les écoutiez, que vous les conseilliez. En ça, avec mon métier d'avocat, j'ai de l'expérience. »

Vous êtes un fervent défenseur de la vie rurale. De plus en plus, les villages rejoignent les grandes entités, la Crea en est un exemple. Pensez-vous que c'est inévitable ?

■ « L'administration d'une com-



Edouard de Lamaze a été nommé officier de la Légion d'honneur

mune étant excessivement lourde, je comprends ce besoin de regroupement. En cela, la Crea est une bonne chose. Mais fédérer ne doit pas pousser à perdre son identité. Un village doit rester un village : avec son école, son église, ses petits commerces... Cela va être intéressant de voir comment la Crea va vivre sur le plan du partage. Pour ma part, le canton de Buchy n'étant pas concerné, j'observe tout cela de loin. Mais nous allons cependant vivre aussi un regroupement puisque, avec le re-

découpage des circonscriptions pour les législatives, nous ne serons plus associés au pays de Bray mais à Boos et Darnétal. » **Démographiquement, Bois-Héroult ne cesse de croître et d'accueillir des nouveaux ménages. Comment la commune vit-elle cela ?**

■ « C'est vrai que les jeunes foyers qui travaillent à Rouen sont attirés par le cadre de vie champêtre de notre commune, et aussi par les prix attractifs des terrains. Mais il faut réussir à garder un équilibre entre les

nouveaux venus, et certaines familles qui sont là depuis plusieurs générations et sont attachées au village. Sur le plan de l'urbanisme, il est aussi nécessaire de ne pas faire n'importe quoi. C'est pourquoi nous avons mis en place un PLU (plan local d'urbanisme). Nous travaillons également à établir une ZPPAUP (zone de protection du paysage architectural, urbain et paysager) pour préserver notre patrimoine. Il ne faut pas oublier que Bois-Héroult est une très ancienne cité, fondée par les Vikings, et qu'elle possède sur son territoire pas moins de six monuments classés. »

Quels sont vos autres projets pour 2010 ?

■ « La commune vient d'acquérir une longère que nous allons transformer en logement social pour une famille qui doit se faire expulser. Je considère que le logement social n'est pas réservé aux périphéries des villes, et que la mixité est très importante dans les villages. Et puis, nous allons investir avec d'autres communes pour que l'Internet ADSL passe par chez nous. La moitié du village n'est pas encore desservie et c'est regrettable car le haut débit est devenu aussi essentiel que l'eau et l'électricité. »

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLINE BRUET